



## COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE  
JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 DE 9 H À 12 H  
Maison du citoyen – Salle Mont-Bleu (secteur Hull)

### PRÉSENCES :

#### **Membres**

Madame Renée Amyot, présidente et conseillère municipale  
Monsieur Jean-François LeBlanc, vice-président et conseiller municipal  
Madame Myriam Nadeau, conseillère municipale  
Monsieur Mustapha Bahri, Concert' Action  
Madame Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais  
Monsieur Jacques Dumouchel, Cégep de l'Outaouais  
Monsieur Alain Godmaire, CISSS de l'Outaouais  
Monsieur Alex Grenier, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais  
Madame Julie Legault, Commissions scolaires de Gatineau  
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais  
Madame Anne-Marie Ménard, Direction de santé publique  
Madame Michèle Osborne, Table des aînés de Gatineau  
Madame Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais

#### **Personnes-ressources – Ville de Gatineau**

Madame Geneviève D'Amours, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
Madame Anick Fortin, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
Monsieur Yess Gacem, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

#### **Invités – Ville de Gatineau**

Madame Josée Charlebois, Direction de santé publique  
Madame Stéphanie Dicaire, Direction de santé publique  
Madame Chloé Dodinot, Réseau québécois de Villes et Villages en santé  
Monsieur François Grenier, consultant

### ABSENCES MOTIVÉES :

#### **Membres**

Madame Sylvie Lafontaine, Direction de santé publique  
Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office d'habitation de l'Outaouais

#### **Personnes-ressources – Ville de Gatineau**

Madame Myriam Houde, Service de police  
Madame Catherine Marchand, Service d'urbanisme et de développement durable

### **1. MOT DE BIENVENUE**

La rencontre débute à 9 h. Madame Renée Amyot souhaite la bienvenue à tous. Elle informe les membres que, considérant que la rencontre du mois de mai a été annulée, en raison des inondations du printemps, et afin de respecter les échéanciers du Plan de travail de la Commission, les séances de l'automne seront assez chargées.

Elle mentionne que madame Pauline Fortin, représentante de la Direction de santé publique, sera remplacée par madame Sylvie Lafontaine. Considérant l'absence de madame Lafontaine, madame Anne-Marie Ménard représentera la Direction de santé publique pour cette séance. Madame Amyot ajoute que, considérant l'absence de madame Mélanie Pilon-Gauvin pour une période indéterminée, l'Office d'habitation de l'Outaouais nommera temporairement un représentant qui siègera à la Commission.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Renée Amyot procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par madame Myriam Nadeau  
Appuyé par monsieur Mustapha Bahri*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.*

*Adoptée.*

### **3. DÉPÔT ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2019**

Madame Renée Amyot informe les membres que le bilan de la première année d'application de la Loi sur la législation du cannabis sera présenté à la prochaine séance, prévue en octobre prochain. Un dépliant-signet a été développé, dans le but d'informer les citoyens où il est interdit de consommer du cannabis dans les lieux publics. Des copies sont remises aux membres et ceux-ci sont invités à communiquer avec madame Anick Fortin s'ils souhaitent en obtenir davantage.

Elle mentionne que la présentation du projet pilote du *Jeu libre dans la rue* au conseil municipal a été reportée, à la suite des inondations du printemps dernier.

Madame Amyot informe les membres que la Direction de santé publique a communiqué avec la Ville, afin de discuter des solutions liées à la problématique de certaines infrastructures de santé où plusieurs mégots de cigarettes se retrouvent sur le trottoir. Une liste d'infrastructures où cette problématique est rencontrée sera acheminée à la Ville afin d'identifier des actions de collaboration.

Le bilan du Plan d'action 2016-2018 de la Politique de développement social et du Plan d'action transitoire 2019-2020 sera présenté au conseil municipal sous peu et le bilan du projet *Habiter mon quartier* y sera intégré.

### **4. SUIVI DES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA COMMISSION**

#### **4.1 Système alimentaire durable : Mandat du comité**

Madame Geneviève D'Amours mentionne qu'une rencontre a eu lieu en juin dernier, entre la Table de concertation régionale des saines habitudes de vie de l'Outaouais, la Table de Concertation sur la Faim et de Développement Social de l'Outaouais ainsi que la Ville de Gatineau, afin de discuter des étapes à venir et de la contribution du comité. Considérant que la Table de concertation régionale des saines habitudes de vie de l'Outaouais a comme objectif de réaliser un diagnostic sommaire d'un système alimentaire durable pour l'Outaouais et que cette dernière interpellera les municipalités concernées, il a été convenu de reporter les travaux du comité. Lorsque le diagnostic sera terminé, le comité pourra débiter ses travaux.

### **5. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU COMITÉ :**

#### **PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE**

Madame Geneviève D'Amours présente l'état d'avancement des travaux liés à l'élaboration du Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale. Les objectifs de la présentation sont de recommander les orientations et les objectifs stratégiques du Plan ainsi que la répartition de l'enveloppe budgétaire.

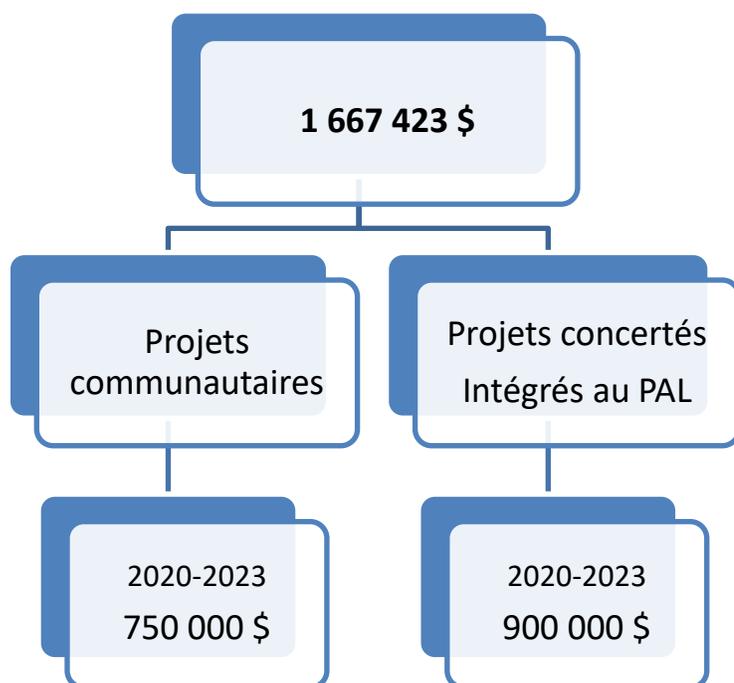
En somme, les priorités locales retenues par le comité, à la suite de la consultation auprès de 34 partenaires du milieu, sont les suivantes :

- Vieillesse de la population
- Diversité sociale et culturelle
- Insertion socioprofessionnelle et pré-employabilité
- Revitalisation des quartiers et des services de proximité

De ces priorités, trois orientations et sept objectifs stratégiques sont proposés :

1. Favoriser l'inclusion sociale et le développement de l'autonomie des personnes :
  - 1.1 Assurer la réponse aux besoins de base des populations en situation de vulnérabilité
  - 1.2 Favoriser l'accompagnement des citoyens dans leur parcours d'inclusion sociale et d'appropriation de leur pouvoir d'agir
2. Soutenir l'action communautaire et les initiatives favorisant la revitalisation des milieux :
  - 2.1 Adapter le soutien et l'accompagnement en fonction des besoins des populations vulnérables
  - 2.2 Développer des communautés résilientes, solidaires et adaptées
3. Soutenir la mobilisation afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :
  - 3.1 Soutenir les démarches de concertation intersectorielle, de planification et d'intervention dans une vision d'action intégrée
  - 3.2 Lutter contre les préjugés et favoriser le vivre-ensemble
  - 3.3 Développer des mécanismes de transfert de connaissances et réseautage

La répartition provisoire de l'enveloppe se fera sur les trois années, de manière flexible et selon la capacité du milieu. La proposition est la suivante :



Certains soulèvent l'importance que les membres du Comité des préfets de l'Outaouais tiennent compte des priorités locales, advenant que ces dernières ne cadrent pas parfaitement avec les priorités régionales.

D'autres membres mentionnent qu'il serait important de permettre une certaine souplesse entre les sommes octroyées pour les projets communautaires et celles prévues pour les projets concertés intégrés dans le Plan d'action locale. Certaines préoccupations manifestées par les organismes du milieu sont liées au manque de Fonds nécessaires pour répondre aux besoins dans le milieu qui sont en augmentation ainsi qu'aux échéanciers pour l'obtention du financement des projets en attente de poursuite ou de démarrage. Dans ce contexte, une consultation et une participation active des organismes à cette démarche sont essentielles.

Les membres s'entendent pour dire que ce Plan de mobilisation qui suggère des stratégies concertées aura sûrement des impacts positifs et durables.

Le lancement de l'appel des initiatives est prévu pour le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé a été mandatée par le conseil municipal pour agir à titre d'instance responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du Plan d'action local pour l'inclusion économique et la participation sociale :

*Il est proposé par madame Nathalie Lepage  
Appuyé par madame Julie Legault*

**QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

- Les orientations et les objectifs stratégiques du Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- La répartition provisoire de l'enveloppe financière 2020-2023 d'une somme de 1 667 423 \$.

*Adopté à l'unanimité.*

## 6. PRÉSENTATION ET RECOMMANDATION :

### **BILAN DU PROJET « HABITER MON QUARTIER »**

Les objectifs de la présentation sont de présenter le bilan du projet, les résultats de la démarche ainsi que d'obtenir des recommandations quant à la poursuite du projet.

Madame Geneviève D'Amours débute sa présentation par un historique du projet, dont la réflexion a été amorcée par la Commission en 2012, qui se traduit par le développement d'une vision commune en développement des communautés, tout en ciblant les meilleures stratégies pour guider les travaux sur le terrain. Ce projet a été inscrit dans le Plan d'action 2016-2018 de la Politique de développement social de la Ville de Gatineau. Il s'agissait de :

1. Expérimenter le projet *Habiter mon quartier* dans quatre communautés-pilotes;
2. Développer un Cadre d'intervention en développement des communautés pour les intervenants concernés.

Dans ce contexte, madame D'Amours présente la vision du projet, les partenaires impliqués, la gouvernance mise en place ainsi que les résultats attendus, les objectifs visés de l'évaluation et de méthodologie s'y rattachant.

Monsieur François Grenier, consultant, poursuit la présentation en exposant les actions concrètes mises en place dans les quatre communautés ciblées ainsi que les différents constats et apprentissages que ce projet a permis de faire. Des stratégies efficaces pour la poursuite du projet ainsi que des propositions d'actions provenant du comité de pilotage sont présentées.

Certains membres soulèvent la complexité de compréhension du projet pour les personnes impliquées dans la mise en œuvre ainsi que pour les citoyens. Il sera important de clarifier et simplifier davantage les objectifs visés. La rédaction d'un guide d'accompagnement qui devrait être rédigé sera nécessaire afin de clarifier le rôle et l'implication des intervenants concernés. Madame Julie Legault soulève l'importance de revoir l'obligation de travailler avec les écoles présentes dans la communauté, car l'expérience vécue permet de constater que, pour certaines écoles, ce projet s'est avéré énergivore.

D'autres mentionnent qu'il serait pertinent d'analyser les éléments qui ont amené les communautés à se mobiliser ou non, tout en faisant ressortir les particularités selon la typologie de la communauté.

La mise en valeur des initiatives développées dans les communautés faisait partie d'un des objectifs du projet afin de favoriser l'augmentation des initiatives citoyennes. Dans ce contexte, il serait intéressant d'évaluer les actions qui ont été réalisées et qu'elles sont les meilleures pratiques en terme d'outils de communication.

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé a le mandat de suivre les travaux liés à la Politique de développement social;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet *Habiter mon quartier* est inscrit au Plan d'action 2019-2020 de la Politique de développement social;

**CONSIDÉRANT** l'engagement des partenaires dans la poursuite du comité de pilotage :

*Il est proposé par madame Michèle Osborne  
Appuyé par madame Nathalie Lepage*

**QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé mandate le comité de pilotage *Habiter mon quartier* à :

- *Poursuivre le projet Habiter mon quartier dans les deux communautés mobilisées;*
- *Redéfinir les paramètres du Projet en fonction des résultats d'évaluation.*

*Adopté à l'unanimité.*

*Monsieur Jean-François LeBlanc quitte à 11 h.*

*Pause de 11 h 00 à 11 h 15.*

## **7. PRÉSENTATION : PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE**

Mesdames Josée Charlebois et Stéphanie Dicaire, de la Direction de santé publique, présentent l'historique de la démarche, *Prendre soin de notre monde*, qui a débuté en 2012. La vision et les principes liés à la démarche sont exposés ainsi que les mesures prévues dans le Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé. En somme, la Direction de santé publique invite les partenaires dans le développement d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, dont la Ville de Gatineau, dans la réflexion et la mise en place d'actions, et ce, dès le début du travail dans le but d'optimiser la contribution de tous.

Madame Renée Amyot indique que la Ville de Gatineau travaille dans cette approche depuis plusieurs années et qu'il y a, certes, place à l'amélioration.

Considérant que le comité de travail sur les environnements favorables a pour mandat de réfléchir sur le développement d'une vision commune et complémentaire des actions et des rôles des différents partenaires travaillant à la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, la Commission mandate ce comité à réfléchir à la pertinence d'adhérer à la démarche *Prendre soin de notre monde* ainsi qu'à proposer à la Commission comment intégrer cette démarche à la vision et les façons de faire pertinentes à mettre en place.

## **8. PRÉSENTATION : VOISINS SOLIDAIRES**

Madame Chloé Dodinot, du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, débute sa présentation en faisant un historique de l'approche *Voisins solidaires* ainsi que des objectifs et des raisons qui motivent les municipalités et organismes à y adhérer. Des exemples de mesures et d'actions mises en place à la municipalité de Kamouraska et à la Ville de Québec sont présentés. Madame Dodinot présente également les outils développés pour favoriser la mobilisation des citoyens ainsi que pour soutenir les municipalités et organismes dans le déploiement de l'approche.

Considérant que le voisinage est considéré comme un levier d'actions et de mobilisation important;

Considérant que le projet *Habiter mon quartier* vise sensiblement les mêmes objectifs :

La Commission mandate le comité de pilotage *Habiter mon quartier*, afin de réfléchir sur les arrimages possibles avec le projet *Habiter mon quartier* ainsi que d'identifier les stratégies à mettre en place pour faire la promotion de l'approche *Voisins solidaires* et l'intégration des outils développés.

Certains membres ajoutent l'importance d'explorer, avec la sécurité civile, les possibilités qu'offrent les outils de la démarche *Voisins solidaires*, afin d'identifier et créer des réseaux d'entraide avec et pour les populations vulnérables habitant des territoires susceptibles de sinistres (exemple inondations/crue printanière).

## **9. PRÉSENTATION : TARIFICATION SOCIALE – PROJET ÉCHO**

Madame Kathleen Barrette présente les objectifs qui visent à faire connaître la tarification sociale auprès des partenaires locaux ainsi qu'obtenir des appuis de la Commission Gatineau, Ville en santé et des partenaires membres de la Commission pour poursuivre le développement du Programme ÉCHO. En somme, le projet ÉCHO de la Société de transport de l'Outaouais (STO) a été initié en 2009, à la suite des demandes externes de plus en plus pressantes pour les clientèles plus vulnérables pour lesquelles les tarifs sont considérés comme un frein à l'utilisation du transport en commun.

Par la suite, un bref historique des démarches liées au Programme de tarification sociale, un bilan des retombées du projet ÉCHO ainsi que des étapes à venir sont présentés.

Les membres saluent cette belle initiative et la contribution concrète qui visent, entre autres, à briser l'isolement. Plusieurs partenaires souhaitent en connaître davantage sur le portrait des utilisateurs, tel que leurs commentaires sur le projet ÉCHO et les lieux de provenance. Les membres s'entendent pour dire que ce projet est fort intéressant et plusieurs manifestent le désir de travailler en collaboration avec la STO dans ce projet.

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé a le mandat de voir à la mise en œuvre de la Politique de développement social de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Orientation 3 de la Politique de développement social prévoit l'accroissement de l'accessibilité au transport collectif et actif;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet ÉCHO rend le transport en commun accessible aux personnes vulnérables :

*Il est proposé par monsieur Alex Grenier*

*Et appuyé par madame Nathalie St-Amour*

- **QUE** la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal de reconnaître le projet ÉCHO (Programme de tarification sociale) comme un projet essentiel pour la population de Gatineau et les clientèles plus vulnérables et appuyer les démarches de la Société de transport de l'Outaouais dans la poursuite de son projet ÉCHO.

*Adopté à l'unanimité.*

## **10. VARIA**

Aucun point ajouté.

## **11. PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen ne s'est adressé à la Commission.

## **12. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 24 octobre 2019.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 12 h.

*Il est proposé par madame Julie Legault*

*Appuyé par monsieur Mustapha Bahri*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.*

*Adoptée.*

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature de la présidente de la Commission**

---

Madame Anick Fortin,  
Coordonnatrice des commissions et comités  
Planification et développement des communautés  
Service des loisirs, des sports et du développement  
des communautés

---

Madame Renée Amyot,  
Présidente, conseillère municipale